

GROUPE
NOUVEL ELAN
SOLIDAIRE ET
ÉCOLOGIQUE

soutenu par
le Parti Socialiste

BRIGITTE ZINS

Commissions Education/
Social, Finances, C.C.D.H.

MARYVONNE BOQUET

Commissions Culture,
Travaux

JEAN-JACQUES
DULONG

Commissions Culture,
Urbanisme, C.C.D.H.

MICHEL GORCE

Commissions Finances,
Urbanisme

ANDRE LUBINEAU

Commissions Education/
Social, Travaux

*Nous restons
à votre disposition,
contactez-nous sur
notre blog :*

perspectivesdourdannaises.net

Perspectives dourdannaises

www.perspectivesdourdannaises.net

DOURDAN ET SA RÉGION

N° 11 — MAI/JUIN 2011

De l'argent mais pas de réalisations...

En avril 2010, Olivier Legois **s'est assis sur le vote souverain** du Conseil Municipal de baisse des taux d'imposition. De ce fait, le Préfet a établi le budget de la commune (en juillet !). Ce **coup de force** doublé de **manœuvres** du Maire a conduit l'opposition à enclencher une **procédure administrative** (à l'encontre du Préfet) et une **procédure pénale** (à l'encontre du Maire).

Cette situation, **tout à fait inédite** au niveau national, a eu cependant un effet bénéfique : celui de contraindre le Maire à présenter le **Compte Administratif 2010** (c'est-à-dire le bilan des dépenses et des recettes de l'année écoulée) avant de faire voter les taux d'imposition et le budget 2011. Il a été ainsi possible d'avoir une vue de **l'état financier** de la ville : l'exercice 2010 a permis de dégager un **excédent cumulé de fonctionnement de 3 103 297,58 €** (il était donc tout à fait possible de baisser les impôts de 10%, soit 520 000€ de recettes en moins).

L'analyse des comptes montre très clairement qu'au budget 2010, les **recettes** de fonctionnement ont été **minorées** et les **dépenses majeures** (chaque volet d'environ 900 000€). En ce qui concerne l'investissement, le constat est encore pire : sur 5 875 000 € de dépenses d'équipement prévues, 2 011 000 € ont été purement et simplement **annulées** et 2 050 000 € **n'ont pas été effec-**

tuées sur l'exercice 2010 et sont inscrites en restes à réaliser en 2011. Malgré l'opposition des 14 conseillers municipaux de l'opposition, le compte administratif a cependant été adopté : 14 voix pour, le Maire ne participant pas au vote.

Forts des résultats **excédentaires** mis en lumière par le compte administratif, nous avons proposé, lors du Conseil Municipal du 25 avril dernier, un **amendement** visant à **faire baisser les taux des impôts locaux de 9%**. Cet amendement avait pour effet de ramener la **hausse des recettes fiscales** depuis 2008 à 18,77% alors qu'avec les propositions du Maire, **elle atteindra cette année 30,51%** (l'inflation moyenne selon l'INSEE durant la période 2008-2010 n'a été que de 4,4% !).

Malgré le soutien des 14 conseillers municipaux de l'opposition, cet amendement a été rejeté d'**une voix (cherchez l'erreur...)**.

Nous estimons que le **budget 2011** qui vient d'être voté ne comporte **aucune vision** pour notre ville et pire qu'Olivier Legois n'est toujours même **pas capable** après 3 ans de mandat de **gérer le quotidien** et donc **d'opérer les arbitrages évidents** comme par exemple l'affectation d'une somme conséquente à la réfection des voiries ou au renforcement des équipes techniques alors que **l'argent ne fait pas défaut**.

C'est pourquoi **nous avons voté contre ce budget**.

Où passent vos impôts locaux (caractéristiques du budget 2011) ?

En plus du report du **résultat de fonctionnement 2010** de 3 103 297 €, plus de 900 000 € de **dépenses imprévues** et de **réserves foncières** ont été inscrites (**dépenses hypothétiques**). Il aurait donc été possible de répondre favorablement à notre demande de baisse des impôts sans gêner le bon fonctionnement de la commune.

Qui plus est, 762 697 € de **frais d'études** en tout genre (soit **1 116 % d'augmentation** par rapport au **réalisé 2010**) sont programmées sur la seule année 2011, certaines étant financées sur plusieurs années :

-100 000 € (sur un montant total de 299 000 €, solde en 2012 et 2013) pour des diagnostics portant sur le patrimoine bâti de la commune,

-100 000 € (sur un montant total de 418 600 €, solde en 2012) pour la valorisation touristique du château : parcours de visite, espace extérieurs et équipements couverts,

- 80 000 € (sur un montant total de 300 000 €, solde en 2012) pour les travaux d'aménagement du secteur du Moulin du Roi.

Viennent ensuite : 15 000 € pour une étude sur la réhabilitation de la Tour de la Vierge, 50 000 € pour une étude de modification du restaurant scolaire de Ch. Péguy, 57 000 € pour une campagne de diagnostic thermique, 310 000 € de photogrammétrie et thermographie aérienne, 50 000 € d'étude pour l'accessibilité aux bâtiments communaux des personnes à mobilité réduite, 15 000 € d'étude pour la sécurisation du chemin du champ de course .

Certaines de ces études sont **obligatoires** , d'autres sont **sans doute utiles** mais on peut s'interroger sur la **capacité** de la municipalité actuelle de les faire suivre de **réalisations** : avec Olivier Legois, les **bureaux d'études** n'ont pas de souci à se faire pour leur devenir !

Au regard de ces études, il est bon d'examiner ce qui va être consacré, par exemple, à la **réfection de la voirie** cette année : en plus du chemin vicinal de Rouillon, **programmé depuis fin 2009 et toujours pas réalisé** , une somme de 200 000 € a été inscrite en fonctionnement pour un contrat de **bouchage des trous** dans la chaussée. **Chacun appréciera !**

Kermesse du Hurepoix ou Foire à Tout ?

Chaque visiteur a pu se dire « **tout ça , pour ça...** » au sujet de la **nouvelle foire** du Hurepoix, annoncée à **grand renfort** de publicité sur l'ensemble du territoire ; elle a coûté auxourdandannais **au moins 80 000 €** (étude et organisation), plus le coût de 300 repas offerts aux associationsourdandannaises (présentant un important **fiasco** à quelques jours de l'inauguration, l'équipe municipale a procédé en dernière minute à un véritable **racolage**). Le **fiasco** (en italien dans le texte) a été proche car la société en charge de la restauration a dû être **renvoyée**, avec armes et bagages, le vendredi 6 mai après-midi (alors que le 1^{er} repas avait lieu le soir même), après le **passage des services vétérinaires**. La situation a pu être rétablie in extremis grâce à la **bonne volonté** du personnel communal et d'un restaurateur deourdandannais (il a fait marcher ses **réseaux**) : les convives ont pu ainsi faire honneur au repas ! C'est sûrement ce que le maire appelle avoir recours à « **plus de professionnalisme** ».

A suivre en 2012, car notre **brillante équipe municipale** a déjà plein d'idées, dont une hypothétique fusion avec la **brocante de l'Acared...** qui elle marche fort bien !

Communauté de Communes: de nouveaux impôts !

Profitant de la suppression de la taxe professionnelle et de son remplacement par de **nouveaux impôts** à percevoir localement, Dominique Echaroux s'est empressé **d'augmenter** la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et celle sur le foncier non bâti de façon à générer 408 012 € de **recettes supplémentaires** au niveau de la Communauté de Communes. Cette recette est destinée à compenser le **déficit de fonctionnement** du centre aquatique (ouvert 6 mois cette année). Or, il a été dit que le déficit du centre aquatique en année pleine était estimé à ce jour à 430 000 €, soit environ **17 € par habitant**. Le Président de la CCDH est fâché avec les chiffres puisque normalement nous ne devrions avoir besoin que de 215 000 € cette année !

Tout cela pourrait paraître mineur, si la **pression fiscale** n'était pas déjà aussi **importante** à Dourdan. En effet, les bases fiscales de chaque commune varient parfois du simple au double et c'est malheureusement d'ores et déjà, une **augmentation de 30 à 70 € par foyer fiscalourdandannais** qui s'annonce. Si chacun est en droit de se **réjouir** de l'ouverture de ce nouvel équipement tant attendu, il est **regrettable** que nous ayons été les **seuls élus** communautaires de notre commune à voter **contre la hausse**. Cette **nouvelle augmentation** d'impôt est profondément **injuste** pour lesourdandannais : en effet, la ville de Dourdan a déjà **cédé** à la CCDH la grande majorité des équipements sportifs et, rappelons le, le terrain du centre aquatique (**valeur : 400 000 €**).

Faire de la politique autrement ? : Les votes du compte administratif et du budget ont été obtenus grâce au soutien sans discernement et sans faille de Laurence Bonzani. Cette conseillère régionale Europe Ecologie les Verts n'est pas apparue au conseil municipal depuis près d'un an, ayant sans doute du mal à venir expliquer ses positions. Elle assure à Olivier Legois une majorité d'une voix, en donnant son pouvoir au « gourou » du Maire (courage, fuyons...).

Groupe Nouvel Elan Solidaire et Ecologique
www.perspectivesdourdannaises.net